

F
O
O
T
B
A
L
L

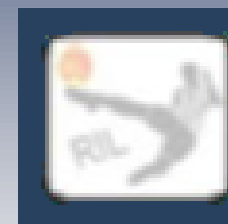
F
U
T
S
A
L



Editeur responsable : Ch. Haertjens
Rue de l'Industrie, 33
4100 Seraing

Site web : www.rilfoot.be

Compte ING : BE53 3400 9220 0053



Bulletin
Hebdomadaire
du 03.10.2021

N°3343

RIL - Fondée en 1922

Section football-futsal

Affiliée à l'ACFF—Mat. 162

Football et Futsal



Protocole Corona URBSFA saison 2021-2022

Le protocole suivant est applicable à toutes les compétitions organisées par l'URBSFA pendant la saison 2021-2022, ainsi qu'à toutes les compétitions des équipes premières, réserves et jeunes à 11 contre 11 du football non professionnel de l'ACFF et de Voetbal Vlaanderen.

Le protocole peut être modifié à tout moment, avec l'accord de l'ACFF et de Voetbal Vlaanderen, si l'évolution de la situation du Covid-19 et/ou les décisions des autorités compétentes le nécessitent.

En cas de litige concernant l'application du présent protocole, ce litige sera soumis à l'instance compétente respectivement de l'URBSFA ou de l'aile concernée qui prendra une décision en la matière. Une infraction à ce protocole sera considérée comme une infraction au règlement fédéral et fera dès lors l'objet d'un dossier qui sera soumis à l'instance compétente de l'URBSFA ou de l'aile concernée.

EN GENERAL : Il est strictement interdit d'aligner des joueurs infectés et/ou placés en quarantaine obligatoire à l'occasion d'un match. Ces joueurs seront considérés comme des joueurs non qualifiés pour le(s) match(s) en question.

1. Reporter des matches :

Football : lorsque **5 joueurs ou plus** du noyau de l'équipe ne peuvent pas participer au match en raison d'une infection ou d'une quarantaine obligatoire le jour du match, le club en question peut demander à l'instance compétente (l'organisateur de la compétition concernée) de reporter le match.

Futsal et mini foot : lorsque **3 joueurs ou plus** ne sont pas autorisés à participer au match en raison d'une infection ou d'une quarantaine obligatoire le jour du match, le club en question peut demander à l'instance compétente (l'organisateur de la compétition concernée) de reporter le match.

La demande de report doit être envoyée avant la rencontre par e-mail par le correspondant qualifié du club en question à l'organisateur de la compétition concernée : chaertjens@gmail.com ou barthol.guy@skynet.be

Si la demande de report est faite moins de 48 heures avant le match, le correspondant qualifié doit également informer l'organisateur de la compétition en question par téléphone : **04.338.19.16, 0492.102.313 ou 04.337.79.15, 0477.461.844**. La demande de report doit être accompagnée de tous les documents prouvant la contamination et/ou la quarantaine obligatoire (certificats médicaux, résultats des tests, communications du « contact tracing », etc.). La confidentialité de la gestion de ces données est garantie

Pour vérifier si un joueur fait partie ou non de l'équipe première d'un club, les feuilles de match des 4 derniers matches officiels de l'équipe en question seront vérifiés. Si le joueur a été inscrit au moins une fois sur ces feuilles de match, il sera considéré comme faisant partie de l'équipe première.

L'examen des éventuelles exceptions à cette règle (par exemple après une longue absence d'un joueur pour cause de blessure) relève de la seule compétence de l'organisateur de la compétition concernée.

Sur la base des documents et des preuves fournis, l'organisateur de la compétition décidera de reporter ou non le match en question.

2. Covid Safe Ticket :

Les clubs sont invités à suivre toutes les directives des autorités compétentes à cet égard.

3. Supporters de l'équipe visiteuse :

Les organisateurs des compétitions n'imposent aucune interdiction d'admettre les supporters du club visiteur. Toutefois, les clubs sont invités à suivre toutes les directives des autorités compétentes à cet égard.

ATTENTION RAPPEL IMPORTANT !!!!

Offrir une boisson à la mi-temps à l'arbitre du match.

Quant à vos boissons à la mi-temps : pour des raisons d'hygiène chacune des équipes prend ses boissons.



Note importante aux arbitres qui officient à la RIL.

« Sous peine de forfait, il est impératif que tous les matches de la Royale Intercorporation Liégeoise commencent à l'heure prévue.
Merci de respecter la réglementation en vigueur. »



CARTES D’AFFILIATIONS :

N’oubliez pas que vous vous présentez à l’arbitre du match avec votre carte d’identité.

De ce fait, pour que vous connaissiez les nouveaux affiliés des différents clubs, nous appliquerons le règlement à la lettre, c'est-à-dire que le nouvel affilié devra paraître dans le bulletin officiel avant de pouvoir jouer.

Attention aux décisions sur le tapis vert pour les contrevenants.

NOUVELLES AFFILIATIONS :

Si vous avez accepté la tâche de secrétaire de votre club, il serait bon de respecter certaines règles.

Les cartes vertes et bleues doivent être entièrement remplies, c'est à dire :

- photo collées à son emplacement, pas de papier collant ni d’agrafes.
- numéro national
- signatures du joueur et du secrétaire
- nom du club, numéro matricule,
- photocopies recto/verso de la carte d’identité collées au dos de la carte verte.

Tout membre affilié, qu’il soit joueur ou non joueur, doit remplir une carte verte avec les 2 faces photocopiées de la carte d’identité.

Merci de respecter ces quelques règles et de nous faciliter le travail.

Dorénavant tout document non conforme sera retourné à l’expéditeur à ses frais.



🚩 Déclaration d'accident :

Les déclarations d'accident seront envoyées à :

M. Patrick Peeters, rue Germinal, 56 à 4460 Grâce-Hollogne GSM : 0485/523.939.

VOUS NE DEVEZ PAS ENVOYER CES DECLARATIONS PAR RECOMMANDE POSTAL.



Note importante aux arbitres qui officient à la RIL.

**« Sous peine de forfait, il est impératif que tous les matches de la Royale Intercorporation Liégeoise commencent à l'heure prévue.
Merci de respecter la réglementation en vigueur. »**

Football

AVIS AUX SECRETAIRES

Pour rester en conformité avec le règlement de l'ACFF, les changements de joueurs sont portés à 5 remplacements.

Pour votre information, le coût des blocs pour les frais de déplacement des arbitres est porté cette saison à 2,90 € (deux nonante euros).
Les frais d'arbitrage passent à : E- 34,00€ - F- 29,00€ et G 25,00€.



Suite à la réunion avec les membres du B.R.A. Liège, il a été décidé que les forfaits non déclarés avant 11h00 le jour du match seront considérés comme tardifs, c'est-à-dire que le club devra s'acquitter des frais d'arbitrage et des amendes envers l'adversaire et la RIL.



Feuilles d'arbitrage :

Doivent être envoyées le mardi au plus tard (date de la poste faisant foi) à :

M. GIUSEPPE LICAUSI, RUE DE TONGRES, 3A, à 4340 OTHEE.

Attention aux amendes, 12,50 € pour feuille non rentrée dans les délais.



Report de match :

Du 25-09-21 : HEC Alumni – MCS Liège est reporté au 18.12.21 à 14h45.

RAPPORTS D'ARBITRES

Match Celtic Mortier – UC Lize du 18/09/21 :

M. David Jacquemin 14/10/85 joueur d'UC Lize.

M. Laurent Guillemain 12.03.68 secrétaire C.Q. d'UC Lize ou un autre membre du comité assistant au match.

M. Axel Mauroy 29/04/78 secrétaire C.Q. de Celtic Mortier ou un autre membre du comité assistant au match.

Sont convoqués au comité de la RIL, le mardi 05/10/21 à 20h avec présences obligatoires.

Match – Jeunesse Housse – HEC Alumni du 18/09/21 :

M. Cédric Wassink arbitre du match.

M. Quentin Collette 12.11.97 de la Jeunesse Housse.

M. Denis Paternotte 21.01.77 délégué au terrain de Jeunesse Housse

Sont convoqués au comité de la RIL, le mardi 05/10/21 à 20h20 avec présences obligatoires.

SANCTIONS

Suspensions administratives - avertissements encourus en matchs de championnat : ☐

Joueurs exclus pour 2 avertissements au cours du même match du : 11/09/2021.

Jeunesse Melen 1 – Loïc Belde 06/01/1999

Bosak Boys – Christophe Chrobot 30/11/1994.

Joueurs exclus pour 2 avertissements au cours du même match du : 25/09/2021

US Grâce-Hollogne – Youssef Hmad 02/07/1982

Bosak Boys – José Marin 10/05/1983

AMENDES

✚ Avertissement en match de championnat du 11/09/21 : (2,50 €).

1X : Jeunesse Melen 2

2X : Jeunesse Melen 1 – FC Bilstain

3 X : Bosak Boys.

☐ Avertissement(s) en match(s) de championnat (2,50 €) du : 25/09/2021

1 X : EF Stoumont – Froggers AC

2 X : US Grâce-Hollogne – Bosak Boys

3 X : Celtic Mortier



✚ Affiliations / Désaffiliations :

Sont à envoyer au Secrétariat : **pour le vendredi 17h00 au plus tard.**

Christian Haertjens : rue de l'Industrie, 33 à 4100 Seraing - Tél. : 04/338.19.16 - Gsm : 0492/102.313

AFFILIATIONS

A partir du 02/10/21 :

HEC ALUMNI : Loïc Dakskober 21.09.2000.

CR JOSETOIS : David Lejoly 22.08.94 – Robon Smets 16.10.96 – Julien Tassin 17.03.95 – Anthony Sangiovanni 27-08-89.

EF STOUMONT : Geoffrey Jamotte 14-04-97.

BOSAK BOYS : Logan Tonka 21-06-04.

FC JEUNESSE MELEN 1 : Filmon Mehari Woldu 02-04-92 – Simon Habrant 19-11-02 –
Filipe Da Silva Simoes 27-03-91.

US GRACE-HOLLOGNE : Salvatore Gioè 23-12-74.

DESAFFILIATIONS

A partir du 02/10/21 :

Enseignement : Fafa Balde Elhadj 21-06-95 – Anthony Kossev 11-08-97 – Marvinb Nkurmak 02-08-96 – Léopold Rozet 12-03-00 – Antony Trubbia 17-05-96.

Futsal

AVIS AUX SECRETAIRES

- 1) Pour votre information, le coût des blocs pour les frais de déplacement des arbitres est de **2,90 € (deux nonante euros)**.
- 2) Les frais d'arbitrage sont : **1P : 25,00€ - 2P : 22,00€ et 3P : 21,00€.**



Les clubs suivants ne sont pas en ordre administrativement, il manque le formulaire d'affiliation **AWIRS UTD**.

L'amende réglementaire de 12,50 € est appliquée par semaine à partir du 11/09/21.

FORFAIT GENERAL : EN D3C - REVIVAL TEAM - EN D2B RED UNITED.

Suite à la réunion avec les membres du B.R.A. Liège, il a été décidé que les forfaits non déclarés avant **15h00** le jour du match seront considérés comme tardifs, c'est-à-dire que le club devra s'acquitter des frais d'arbitrage et des amendes envers l'adversaire et la RIL



Appel de candidatures pour l'organisation des finales :

Les candidatures pour l'organisation des finales de coupes doivent être rentrées au secrétariat de la RIL pour le 31/01/22 au plus tard.



Concerne la communication des dates de matchs de coupe :

Après décision du comité de la RIL à la suite de mon intervention en réunion du 30/10/17, vu la mauvaise foi de certains CQ qui attendent le premier jour de la date de clôture des communications de réservation, ou le jour du match pour me signaler que le club visité ne leur a pas transmis la date du match de coupe, ou bien transmis après la date limite alors que celles-ci sont souvent sur le site et dans le bulletin depuis x semaines.

Dorénavant pour éviter les prises de tête et les conflits, les clubs devront consulter le site dans la rubrique coupe Kipsta et Vel 'Art et dans le bulletin qui est l'organe officiel de la RIL pour prendre connaissance de leurs matchs de coupe.

PS : bien entendu les clubs consciencieux peuvent toujours s'ils le désirent communiquer la date de leur match de coupe à leurs adversaires. G. Barthol.



(Dés)Affiliations et copies de la carte d'identité (recto/verso) : du lundi au vendredi midi ou sur rendez-vous

Sont à envoyer à M. Jules Chantraine, rue Florent Pirotte, 88 à 4430 Ans 04/266.55.29 & 0495/240.847 - futsalril@gmail.com.

ATTENTION : En cas de changement de club, le formulaire de changement de club est aussi obligatoire.



Les changements de couleurs d'équipement ne sont plus autorisés depuis le 20.09.21.

De plus pour la saison prochaine (2022 – 2023) les équipements de couleur noire ne seront plus autorisés.

D3B : rectification du bulletin d'inscription de Lonay Ans United / B ou il est bien indiqué : Vareuse : verte et culotte noire.

D5A : Seraing United - vareuse blanche avec manche bleue et short bleu.

• Changement d'heure (salle de Visé) :

D2B : CBR Lixhe jouera tous ses matchs à domicile à 21h45 au lieu 21h35.

D4D : La Renaissance jouera tous ses matchs à domicile à 21h45 au lieu 21h35.

D5B : Les Bulldogs jouera tous ses matchs à domicile à 21h45 au lieu 21h35.

 Changement de jour et ou d'heure de match :

DH : FC QUICK joue tous ses matchs à domicile à 22h30.

DH : du 20.09.2021 FC Quick – Torino, le 13.12.21 à 22h30

DH : du 04.10.2021 FC Quick – Mil s A, le 20.12.21 à 22h30

DH : du 21.02.2022 FC Quick – Les FEA A le 27.12.21 à 22H30

D1A du 17.09.2021 Phoenix United – USEF ST Nicolas, le 17.12.21 à 22h30

D1A du 03.12.2021 Phoenix United – DK Carrelages, le 29.11.21 à 21h45

D1A du 14.01.2022 Phoenix United – Teca, 22h30 au lieu de 21h30

D1B : du 17.09.2021 Mythos A – Les FEA b, le 04.02.22 à 20h30

D1B : du 18.10.2021 AC Actuel – Herstal 44 se jouera à 20h00.

D1B : du 07.03.2022 AC Actuel – Les Barons / B se jouera à 20h00.

D1B : du 24.09.2021 Mythos A – Code Bar Angleur, le 04.03.22 à 20h30

D1B : du 08.10.2021 Mythos A – Ougrée AJS, le 22.04.222 à 20h30

D1B : du 19.11.2021 Mythos A – Herstal 44, 22h30 au lieu de 20h30

D1B : du 03.12.2021 Mythos A – Actuel, le 20.12.21 à 20h45

D1B : du 14.01.2022 Mythos A – BIBI Liège, le 21.01.22 à 20h30

D1B : du 25.01.2022 Mythos A – Lecce United, le 28.02.22 à 20h45

D2A : du 10.09.2021 MIL'S B – ZANETTI BEYNE, le 05.11.2021 à 21h30

D2A : du 11.11.2021 Squadra di Noï – MF Roublards est reporté au 03/02/22 à 22h00

D2A : du 26.11.2021 FC Outremeuse – MB United se jouera le 07.04.22 à 22h00

D2A : du 26.11.2021 MIL'S B – ITZU, le 17.12.2021 à 21h30

D2A : du 14.01.2022 MIL'S B – LES COPAINS, le 22.04.2022 à 21h30

D2C : du 15.11.2021 Maracana – Celt'oie Visé / B est reporté au 20.12.2021 à 21h00.

D2C : du 24.09.2021 Escale Oreye(B) – Young Herstal(A), se joue le 04.02.2022 à 19h00

D2C : du 08.10.2021 Escale Oreye(B) – Atletico 13, se joue le 18.02.2022 à 20h00

D2C : du 14.01.2022 Escale Oreye(B) – Socool MFC, se joue le 21.01.2022 à 20h00

D2C : du 25.02.2022 Escale Oreye(B) – New Men Ans, se joue le 22.04.2022 à 20h00

D2C : du 03.04.2022 Escale Oreye(B) – MDP, se joue le 04.03.2022 à 20h00

D2C : du 08.04.2022 Escale Oreye(B) – Celt'Oie Visé(B), se joue le 11.02.2022 à 20h00

D2D : du 15.09.2021 MFC P.E.S – Rastafari se jouera le 22/12/21 à 22h00.

D2D : du 08.12.2021 MFC P.E.S – AC Juventer se jouera le 15/12/21 à 21h00.

D3A : du 15.10.2021 MIL S C – PSG AWANS, le 05.11.2021 à 22h30

D3A : du 12.11.2021 MILS C – INTER LIEGE, le 21.01.2022 à 22h30

D3A : du 26.11.2021 MILS C – GALACTICS, le 17.12.2021 à 22h30

D3A : du 01.02.2022 MILS C – ULTIMATE TEAM, le 22.04.2022 à 22h30

D3B : du 15.11.2021 TEAM DE LUXE – BLUES GRANAS, le 13.12.2021 à 22h00

D3B : du 13.12.2021 TEAM DE LUXE – REAL ROMSEE, le 20.12.2021 à 22h00

D3B : du 10.01.2022 TEAM DE LUXE – BLACK DRAGONS, le 28.02.2022 à 22h00

D3B : du 04.04.2022 TEAM DE LUXE – TEAM RICCA, le 27.12.2021 à 22h00

D3B : du 02.05.2022 TEAM DE LUXE – SPARTAK ATTAK, le 09.05.2022 à 22h00

D3B : du 15.11.2021 TEAM DE LUXE – BLUES GRANAS, le 13.12.2021 à 22h00

D3B : du 11.02.2022 MF VERLAINE - BLUES GRANAS est avancé au 05.11.21 à 21h00.

D3C : du 06.12.2021 Quattro Stelle – Calcetto Nicolas, 21h45 au lieu de 20h45

D4A : du 24.09.2021 Phoenix B – Atlas United, le 04.03.22 à 22h30

D4A : du 08.10.2021 Phoenix B – RCSP Liège, le 05.11.21 à 22h30

D4A : du 29.10.2021 Phoenix B – Escale Oreye C, le 22.04.22 à 22h30

D4A : du 12.11.2021 Phoenix B – Manchester Glain, le 21.03.22 à 21h45

D4A : du 24.09.2021 MFC Berleur – Colona 4F80 se jouera le 20/12/21 à 19h30.

D4B : du 20/09/21 IMA Benelux – FE. A / C se jouera le 13/10/21 à 20h00.

D4C : du 19.10.2021 Sbrink FC – Berleur FC se jouera à 20h00.

D5B : du 07.02.2022 Seleccion – Les Bulldogs, 21h30 au lieu de 21h45

D1F du 12.09.2021 Marine Libois Flémalle – Actu Fémina se jouera le 07/11/21 à 19h30

D1F : du 27.02.2022 MFC Le Beyne / A – Mam’zelles Lincen reporté au 06.03.22 à 18h00.

D1F : du 27.02.2022 MFC LE Beyne / B – Actu Fémina reporté au 06.03.22 à 19h30.

D1F : du 17.04.2022 MFC Le Beyne / A – MFC Le Beyne / B reporté au 24.04.22 à 18h00

D1F : du 28.11.2021 MFC Le Beyne A – AS Malmedy se jouera à 19h00.

D1F : du 28.11.2021 MFC Le Beyne B – Femina Grâce se jouera à 20h00.

Matches reportés sans date :

D1B : du 17.09.2021 Lecce United – Bibi Liège MJ est reporté à une date ultérieure.
D2A : du 16.09.2021 OUTREMEUSE – MILS (B) est reporté à une date ultérieure (Covid).
D3D : du 06.09.2021 Lyreco UTD – Thierry Friends est reporté à une date ultérieure.
D3D : du 10.09.2021 Indépendance – Les Potos est reporté à une date ultérieure.
D4A : du 20/09/21 IMA Benelux – FE. A / C est reporté à une date ultérieure.
D4B : du 11.11.2021 FC Renaissance – MF Surllet est reporté à une date ultérieure

D 1F : du 19.09.2021 Fémina Grâce – Volvo La Calamine est reporté à une date ultérieure.

D 1F : du 24.09.2021 Toupie Herstal – Man And CO est reporté à une date ultérieure.



RAPPORTS D'ARBITRES

D3D – Orange Devil's – Lumiso United du 24/09/21 :

M. P. Laurent, arbitre du match.

M. Gaétan Grisafi 23/01/98 de Lumiso United.

M. Nicolas Lehane 04/03/98 délégué au terrain d'Orange Devil's.

M. Anthony Quesada Vega 22/07/91 délégué visiteur de Lumiso United.

Sont convoqués au comité de la RIL, le mardi 19/10/21 à 19h30 avec présences obligatoires.

SANCTIONS

- Joueurs exclus pour 2 avertissements au cours d'un même match de championnat : (10,00€).

D2B : Groupe Joly – du 24.09.21 Grégory Crits 09/02/89.



AMENDES

+ Avertissement en match de championnat : (2,50 €).

1X : MA 5 – Celt'Oie Visé – Les Barons – DK Carrelages – MFC Ibéria – MFC Les Copains – Les Imprévus – Squadra Di Noï – Young Herstal – Le Fournil Liège -FCFCFC Liège – MFC Mil's /C - Real Romsée FC Syriaque– Lonay United /B - MF Lagora 09 / C - FC Renaissance -

2X : MF Lagora / B_– Maracana -

3X : AC Seraing -

Avertissement en match de coupe Kipsta : (2,50 €).

1X : AC Seraing - Lonay Ans United - Racing Itzu - Ekipazzo -

2X : Ultra Soccer –

• Pour forfait en match de championnat.

D2B : du 24/09/21 FC Red United 25,00 € à MF BVF + 38,40 € de frais d'arbitrage + 25,00 € de forfait à la RIL (soit 88,40 €).

D4A : du 17/09/21 Réal Hydro 25,00 € à MF Anthoutes + 21,00 € de frais d'arbitrage + 25,00€ de forfait à la RIL (soit 71,00 €).

Pour forfait en match de coupe Kipsta + exclusion de la coupe Vel'Art.

Match N° 12 : du 27/09/21 AC Fléronnais 25,00 € à FC Charlize + 30,80 € de frais d'arbitrage + 25,00 € de forfait à la RIL (soit 80.80 €).

Match N° 13 : du 01/10/21 Big Bears 12,50 € de forfait à la RIL (soit 12.50 €).

Match N° 14 : du 27/09/21 Itzu Racing 12,50 € de forfait à la RIL (soit 12.50 €).

Match N° 46 : du 29/09/21 The Coops 12,50 € à Team Gucci + 12,50 € à la RIL (soit 25.00 €).

Match N° 47 : du 30/09/21 Awirs United 12,50 € de forfait à la RIL (soit 12.50 €).

Match N° 50 : du 01/10/21 Ethias 12,50 € à USEF St Nicolas + 12,50 € à la RIL (soit 25.00 €).

Match N° 51 : du 30/09/21 Squadra di Noi 12,50 € à BK Seraing + 12,50 € la RIL (soit 25.00 €).

Match N° 54 : du 29/09/21 AO Mythos 12,50 € à MF Socool + 12,50 € à la RIL (soit 25.00 €).

**Match N° 56 : du 27/09/21 MF Glons 25,00 € à RM Immo + 26,80 € de frais
d'arbitrage + 25,00 € de forfait à la RIL (soit 76,80 €).**

**Match N° 58 : du 27/09/21 BEHB 25,00 € à MFC United + 30,80 € de frais d'arbitrage
+ 25,00 € de forfait à la RIL (soit 80.80 €).**

Match N° 59 : du 27/09/21 Orange Devil's 12,50 € à Ibéria + 12,50 € à la RIL (soit 25.00 €).

+ Pour feuille de match en championnat incomplète : (2,50 €).

DH : MA 5 : du 15/09/21 (pas de série, pas de salle, de date et d'heure de match (2,50 €).

D1A : GH 4460 du 24/09/21 (pas de club adverse et de matricule (2,50€)

D3A : PSG Awans du 24/09/21 (pas de club adverse et de matricule (2,50€)

• Pour feuille de match non rentrée en championnat au 02/10/21 : (12,50 €).

D2A : du 08/09/21 Racing Lejeune (3^{ème} semaine).

D3A : du 08/09/21 Awirs United (3^{ème} semaine).

D3D : du 09/09/21 The Ronard (3^{ème} semaine).

D4A : du 08/09/21 Vivegnis City (3^{ème} semaine).

D4B : du 08/09/21 Les Légendaires (3^{ème} semaine).

D5A : du 10/09/21 Les Branquî (3^{ème} semaine).

D F : du 10/09/21 AS Malmedy (3^{ème} semaine).

D4A : du 16/09/21 AS Medellin (2^{ème} semaine).

D4B : du 13/09/21 LG United (2^{ème} semaine).

D4C : du 13/09/21 Young Wolves / B (2^{ème} semaine).

D5A : du 16/09/21 Spartak 51 (2^{ème} semaine).

D3A : du 16/09/21 Inter Liège (1^{ère} semaine).

D3D : du 15/09/21 New Devil's (1^{ère} semaine).

D4A : du 22/09/21 Vivegnis City (1^{ère} semaine).

Du 24/09/21 Apicole Tilfois (1^{ère} semaine).

D4C : du 24/09/21 Les Patriotes (1ère semaine).

D4D : du 20/09/21 MF Surllet (1ère semaine).

D5A : du 22/09/21 DBM Ayeneux / C (1ère semaine).

D5B : du 20/09/21 SSC Planet (1ère semaine).
du 23/09/21 SFL Zbee (1ère semaine).

Pour feuille de match non rentrée en coupe Kipsta au 01/10/21 : (12,50 €).

Match TP N°44 : du 30/08/21 Physiosport (4ème semaine).

Match TP N°43 : du 27/08/21 New Men Ans (5ème semaine).

Match TP N°79 : du 26/08/21 Renault Berardis (5ème semaine).

✚ Pour feuille de match en coupe Kipsta incomplète : (2,50 €).

Match TP N° 05 : du 23/08/21 Racing Itzu (pas de n° de match, pas lieu, pas de date, et pas d'heure) soit 2 X 2,50 €).

Match N° 07 : du 27/09/21 Les Redoutables (pas de n° de match).

Match N° 16 : du 27/09/21 MF GH 4460 (pas de n° de match).

Match N° 44 : du 27/09/21 Ekipazzo (pas de n° de match).

Pour feuille de match en coupe Kipsta envoyée à une mauvaise adresse : (2,50 €).

Match N° 04 : du 29/09/21 KJ Auto / B.

Match N° 23 : du 29/09/21 AC Panicarola.

Match N° 60 : du 29/09/21 BRV Sport.

• Résultat NON communiqué ou communiqué tardivement en championnat pour la semaine du 06/09/21 au 10/09/21 : (12,50 €).

D2B : du 07/09/21 BEHB.

D3A : du 10/09/21 Ultimate Team.

D3B : du 07/09/21 Méca Fluid.

D4A : du 08/09/21 Réal Liège.
du 08/09/21 Vivegnis City.

D5A : du 09/09/21 FC Tigers.

✚ Résultat NON communiqué ou communiqué tardivement en coupe pour la semaine du 23/09/21 au 27/09/21 : (12,50 €).

Match TP N°62 : du 26/08/21 Réal Liège.

Match TP N°43 : du 27/08/21 New Men Ans.

DH : du 13/09/21 FC Skro.

D2A : du 17/09/21 Roma Liège.

D2B : du 17/09/21 Groupe Joly.

D3A : du 13/09/21 FC Karibou.

Du 16/09/21 Inter Liège.

D3B : du 13/09/21 Team de Luxe.

Du 17/09/21 Team Ricca

D3D : du 17/09/21 Royale Jupille.

D4A : du 16/09/21 AS Medellin.

Du 17/09/21 MF Anthoutes.

D4C : du 13/09/21 Young Wolves / B.

D5B : du 14/09/21 Inter Gen.

Résultat NON communiqué ou communiqué tardivement en championnat

Pour la semaine du 20/09/21 au 26/09/21 : (12,50 €).

D1A : du 22/09/21 DBM Ayeneux.

D2A : du 24/09/21 Mils / B.

D4D : du 20/09/21 MF Surlet.

D5B : du 20/09/21 SSC Planet.



Dates des coupes Kipsta et Vel'Art :

1/32^{ème} de finale et 1/64^{ème} de finale coupe Vel'Art semaine du 1/11/21 au 05/11/21.

1/16^{ème} de finale 1/32^{ème} de finale coupe Vel'Art semaine du 13/12/21 au 17/12/21.

1/8^{ème} de finale coupe Kipsta et 1/16^{ème} de finale coupe Vel'Art semaine du 31/01/22 au 04/02/22.

1/4 de finale coupe Kipsta et 1/8^{ème} de finale coupe Vel'Art semaine du 28/02/22 au 04/03/22.

1/2 finale aller coupe Kipsta et 1/4 de finale coupe Vel'Art semaine du 21/03/22 au 25/03/22.

1/2 finale retour coupe Kipsta et 1/2 finale coupe Vel'Art semaine du 18/04/22 au 22/04/22.

Date des finales des 2 coupes à déterminer

🚩 Dates de la Coupe Féminine :

1/8^{ème} de finale semaine du 28/02/22 au 06/03/22.

1/4 de finale semaine du 21/03/22 au 27/03/22.

1/2 finale semaine du 18/04/22 au 24/04/22.

Date de la finale à déterminer.

□